

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
TROISIEME REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA
DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

En vertu de du contrat n° **158/2024 du 02/02/2024**, portant sur les travaux de réalisation d'un forage y/compris raccordement au profit d'une unité à Béchar, conclu d'un délai de **(03) mois**, **et compte tenu de ce qui suit:**

- **Abstention quand à la constitution de la caution de bonne exécution.**

Une mise en demeure N° 01 est adressée à L'entreprise des travaux de Bâtiment en TCE <<**TAHAR Adel**>>, sise à Rue Sadik Ben Yahia, Ilot 212 Hai Remadin/Tindouf, pour **constituer de la caution de bonne exécution** et ce, au cours de **huit (08)** jours à partir de la date de publication de la présente à la presse nationale et au Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Faute d'obtempérer à la présente, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues conformément à la réglementation en vigueur, ainsi que l'article n° (10) du contrat conclue.